

CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS



OBJECTIFS :

- Avoir une vision globale du contexte sanitaire et réglementaire de l'assainissement
- Connaître le rôle de chaque acteur
- Maîtriser les différentes étapes d'un contrôle
- Détecter les anomalies de raccordement
- Travailler en sécurité
- Être capable de fournir des explications techniques et juridiques aux propriétaires

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

Contexte et enjeux

- Contexte historique
- Différenciation eaux usées- eaux pluviales :
- Le traitement des eaux usées : objectifs sanitaires, fonctionnement d'une ST.EP, dysfonctionnements par temps de pluie, paramètres de la pollution ;
- Impact des pollutions sur les milieux ;

Règlementation et acteurs de l'assainissement

- Lois et Directive Cadre sur l'Eau, SDAGE et contrats de milieux ;
- Documents d'urbanisme et de planification ;
- Règlementation (fascicule 70, Code de la Santé publique, Code de l'urbanisme, Code général des collectivités territoriales) ;
- Règlements du service d'assainissement

Les ouvrages en assainissement

- Réseau unitaire et séparatif ;
- Rappel de notions techniques : pente, profil en long ;
- Réseau de collecte : dimensionnement, regards ;
- Partie publique du branchement : raccordement, caractéristiques, boîtes de branchement ;
- Partie privée du branchement : pose, cas particuliers ;
- Installations intérieures : ventilation, siphons, séparation des réseaux.

Méthodologie des contrôles :

- Déclenchement et financement des contrôles : objectifs, branchements neufs en domaine privé, contrôles systématiques, mutations immobilières
- Demande de raccordement (branchement neuf) : procédures, réalisation
- Contrôle sur branchement existant (mutations immobilières)
- Contrôle de la pente : lunette, niveau
- Contrôle d'étanchéité
- Détection des anomalies de raccordement : test au colorant, test à la fumée
- Autres contrôles : by-pass fosses septiques, matériaux, installations intérieures (ventilations, siphons)
- Contenu d'un rapport : matériel nécessaire, contrôles à effectuer, proposition de méthode, croquis d'installations

Relations avec les propriétaires :

- Droit d'accès aux propriétés : réglementation, refus d'accès, accréditation des agents
- Principales irrégularités constatées
- Non-conformités : critères, présentation aux usagers
- Mesures incitatives et coercitives, information préalable, sanctions, voies de recours
- Confrontation avec les usagers

ANIMATION :

- La formation est assurée par des formateurs experts-métiers

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposé avec diaporama, remise d'un manuel à compléter, vidéos professionnelles
- Forme d'enseignement : présentiel (distanciel si besoin)

PUBLIC :

- Contrôleurs de l'assainissement collectif, techniciens de services assainissement

DURÉE, LIEU :

- 2 jours
- En session intra-entreprise dans vos locaux

PRÉ REQUIS CONSEILLÉ :

- Pratique de l'assainissement EU

- Personnes en situation de handicap, nous contacter pour connaître l'accessibilité à la formation.
- Référentes handicap : cecile.faure@irfedd.org ; lauriane.traore@irfedd.org